

M O S N A C I N F O S 54

JANVIER 2023

Ne pas jeter sur la voie publique

Sommaire

• Le Mot du Maire	
• Comptes rendus des Conseils Municipaux	P. 3
• Vie de la commune	P. 9
• État civil	P. 14
La vie associative (Écrits des associations)	P. 15
• Infos pratiques	P. 20

Mosnacaises, Mosnacais,

Je profite de la parution du bulletin municipal n°54 pour présenter à chacune et chacun d'entre vous mes Meilleurs Vœux de bonne Année et de bonne santé.

Tous les conseillers et le personnel se joignent à moi pour vous présenter les leurs.

Après l'année qui vient de s'écouler, plutôt morose à plus d'un titre, je veux formuler des vœux d'espoir pour nous tous.

Pour 2023, je vais essayer de poursuivre le développement de la commune avec différents travaux en projet, même s'il devient de plus en plus difficile de trouver un consensus au sein du conseil municipal dans le choix de nos actions.

Les écoles du RPI ont connu une recrudescence d'élèves à la rentrée, nous nous en félicitons, preuve que nos villages se développent. Mais cela a un coût supplémentaire pour les finances du SIVOS, surtout que nos voisins de St Grégoire ne veulent plus jouer la carte de la solidarité syndicale!

Je souhaite pouvoir vous présenter un budget cohérent dans le prochain bulletin municipal qui est toujours très bien préparé par l'équipe : Virginia et Véronique conseillères municipales et Jessica secrétaire de mairie. Je les remercie pour leur engagement.

Pour la première année, nous avons décidé d'honorer nos aînés en leur offrant un colis gourmand pour leur permettre de passer un bon moment pour les fêtes. Ce geste de la commune fut particulièrement apprécié au vu des nombreux retours reçus. À refaire...

En espérant que les finances publiques nous permettent un peu d'éclaircie, je vous souhaite encore une bonne année, tout particulièrement aux personnes seules, démunies ou souffrantes.

Responsable de la publication :

GERVREAU Didier

Rédaction et mise en page :

TALANDIER Virginia,
LAURET Véronique
FONTENAUD Jessica

Photos de couverture et page de garde :

Vue du clocher de l'église, photos prise par
Jessica Fontenaud

Imprimé par SEDI Equipement

Mosnac'ment vôtre,

Didier GERVREAU

Conseil Municipal du 8 septembre 2022

L'an deux mille vingt-deux, le huit septembre, le Conseil Municipal de la commune de Mosnac dûment convoqué, s'est réuni à vingt heures trente, en session ordinaire, à la Mairie de Mosnac, sous la présidence de Mr GERVREAU Didier, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 10

Date de Convocation du Conseil Municipal : 29 août 2022

Présents : Mesdames Virginia TALANDIER, Véronique LAURET et Julie KAHN.

Et Messieurs Didier GERVREAU, Thierry GAILLARD, Frédéric DUGUE, Nicolas DELPEUT, Christian LARGEAU et Jean-Baptiste RAUD.

Absente excusée : Madame Nadine JEANNEAUD donne procuration à Mr Christian LARGEAU

Madame Julie KAHN a été élue secrétaire.

1. Approbation du Compte rendu du 30 juin 2022

Vote à l'unanimité

2. Avancement des travaux

- Mise aux normes des plateformes poubelles.
- Voirie (chez Drouillard, chez Patron, la Chaussée).
- Changement des fenêtres et de la porte de la mairie.

3. Délibération pour la fusion SIVOM/CEG

Le conseil municipal approuve la fusion : 10 voix pour.

4. Déclaration de sinistres

- Sinistre suite à la grêle, dégâts des eaux du 20 juin 2022 au 8 rue du stade.
Travaux à prévoir : murs, placo, peinture : devis en cours. Franchise 300€.
- Sinistre suite à l'orage du 15 août 2022. Dégâts au niveau de l'église. Sinistre déclaré. En attente de devis.

5. Délibération : Révision PLU

Mutualisation de l'intervention de cabinets d'étude à l'initiative de la Communauté de Communes pour la révision du PLU.

Le conseil approuve la révision : 10 voix pour.

6. Tracteur communal en panne

Le conseil municipal opte pour le remplacer : faire des demandes de devis.

7. Aménagement du devant de la mairie

Le conseil municipal vote la conservation de la murette et de la grille ainsi que la végétalisation en pots afin de limiter les arrosages.

8. Compte rendu des commissions

- SYMBAS : Didier Gervreau
- Rapport de la gendarmerie sur la commune : Didier Gervreau
- AG Temps'Danses 17 : Virginia Talandier
- ORT : Christian Largeau

Questions diverses :

- Changement des radiateurs de la poste.
- Bus Léa aidants familiaux.
- Capteurs CO2 pour l'école.
- BNIC : visite à la mairie avec rapport.
- Noël du personnel.
- Occultants auto-adhésifs pour salle de danse.
- Cadeaux aux aînés pour Noël.
- Entretien du cimetière : prévoir tonte (utilisation de désherbants interdite à compter du 1/01/2023).
- Installation de panneaux à 30 km/h : chez Chardet et rue de l'Eglise.
- 2ème passage broyage des routes à prévoir.
- Local associatif.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur Le Maire clôture la séance à 23h15.
Prochaine réunion le jeudi 20 octobre à 20h.

Vœux du maire du 13 janvier 2023 à la salle des fêtes

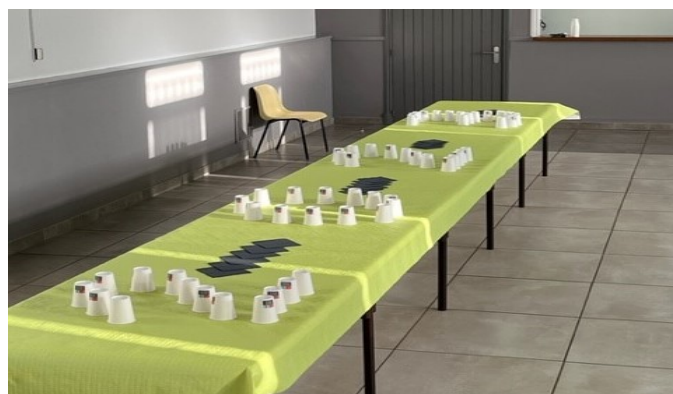
*Le maire remercie la population
qui s'est déplacée nombreuse.*



*Le maire entouré des membres du Conseil
Municipal et du personnel avec la présence
de Mr Quesson.*



*Table « 2023 » pour accueillir
les délicieuses galettes.*



Conseil Municipal du 20 octobre 2022

L'an deux mille vingt-deux, le vingt octobre, le Conseil Municipal de la commune de Mosnac dûment convoqué, s'est réuni à vingt heures trente, en session ordinaire, à la Mairie de Mosnac, sous la présidence de Mr GERVREAU Didier, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 10

Date de Convocation du Conseil Municipal : 10 octobre 2022

Présents : Mesdames Virginia TALANDIER, Véronique LAURET et Julie KAHN.

Et Messieurs Didier GERVREAU, Thierry GAILLARD, Frédéric DUGUE, Nicolas DELPEUT, Christian LARGEAU et Jean-Baptiste RAUD.

Absente excusée : Madame Nadine JEANNEAUD donne procuration à Mr Christian LARGEAU.

Madame Véronique LAURET a été élue secrétaire.

1. **Approbation du Compte rendu du 8 septembre 2022**

Vote à l'unanimité

2. **Avancement des travaux**

- Mise aux normes des plateformes poubelles réalisée.
- Voirie (chez Drouillard, chez Patron, la Chaussée) travaux réalisés.

3. **Vente Raverat/ commune : parcelles A 2002 et 280**

Suite à une erreur sur le plan cadastral, la commune doit acheter les 2 parcelles pour un montant de 50€.

Le conseil municipal approuve l'achat : 10 voix pour.

4. **Décision modificative pour les plateformes des poubelles**

- Changement d'imputation budgétaire à la demande de la trésorerie :
 - o Chap 011 : -15000€
 - o Chap 21 : +15000€
- Le conseil municipal approuve : 10 voix pour.

5. **Changement de nomenclature comptable**

- La commune se porte volontaire pour le changement de nomenclature M57 (obligatoire en 2024) à la place de la M44, pour effectuer la transition en douceur et être opérationnelle en 2024.
- Le conseil municipal approuve : 10 voix pour.

6. **Adhésion à la convention de groupement de communes PLU**

Le conseil municipal approuve : 10 voix pour.

7. **Affiliation au SYMADIG** (Syndicat Mixte pour l'Aménagement des Dignes de la Gironde)

Le conseil municipal approuve : 10 voix pour.

8. Taxe d'aménagement

- Maintien à 1% de la part communale.
- Maintien à 2% de la part départementale.
- Maintien de l'exonération pour les abris de jardin.
- Le conseil municipal approuve : 10 voix pour.

9. Effacement des réseaux : le Coudinier et chez Grelaud :

- Pour les travaux d'enfouissement : Le conseil municipal approuve : 10 voix pour.
- Pour l'installation de candélabres dans les villages : Le conseil municipal désapprouve : 10 contre.

10. Transfert en propriété de la voie communale

Anciennement route départementale, la D 146 EX va être modifiée et gérée en voie communale.
Le conseil municipal approuve : 10 voix pour.

11. Motion de travaux SNCF

Adhésion à cette motion de programmation des travaux.
Le conseil municipal approuve : 10 voix pour.

12. Assistance technique du syndicat de la voirie

Le syndicat de la voirie propose une assistance dans les démarches administratives moyennant une cotisation.
Le conseil municipal approuve l'adhésion : 10 voix pour.

13. Compte rendu des commissions

- Eau 17 : Thierry Gaillard
- Conseil d'école : Julie Kahn
- SYMBAS : Didier Gervreau
- SIVU : Julie Kahn
- AG des maires de France : Didier Gervreau et Christian Largeau

Questions diverses :

- Décorations de Noël : installation semaine 50, avec horaires maîtrisés pour des économies d'énergie.
- Repas du conseil municipal et du personnel.
- Cadeaux de Noël des employés communaux remis le jeudi 15 décembre à 19h.
- Vœux du maire : 13 janvier à 18h30.
- Cadeaux 3ème âge : distribution par les conseillers municipaux.
- 45 ans du camping : achat de lampes de poche offertes aux campeurs pour la saison 2023.
- Remplacement de la TV du camping, suite à l'orage du 15 août.
- Accord du conseil pour demander une manifestation des Festivals : concert rock.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur Le Maire clôture la séance à 23h45.
Prochaine réunion le jeudi 15 décembre à 20h, après le Noël du personnel.

Conseil Municipal du 15 décembre 2022

L'an deux mille vingt-deux, le quinze décembre, le Conseil Municipal de la commune de Mosnac dûment convoqué, s'est réuni à vingt heures trente, en session ordinaire, à la Mairie de Mosnac, sous la présidence de Mr GERVREAU Didier, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 10

Date de Convocation du Conseil Municipal : 5/12/ 2022

Présents : Mesdames Virginia TALANDIER, Véronique LAURET, Julie KAHN et Nadine JEANNEAUD.

Et Messieurs Didier GERVREAU, Thierry GAILLARD, Frédéric DUGUE, Nicolas DELPEUT, Christian LARGEAU et Jean-Baptiste RAUD.

Monsieur Nicolas DELPEUT a été élu secrétaire.

1. Approbation du Compte rendu du 20 octobre 2022

Vote à l'unanimité

2. Avancement des travaux

- Sinistres église et rue du stade : l'expert est passé (estimation de 3000€ à 4 000€ de remboursement pour l'église). Prévoir un entretien du logement 8 rue du stade.
- Vente lotissement : signature du lot n°13 et un couple a retenu le lot n°6.
- Salle des fêtes : Prévoir le remplacement de 10 plaques tachées au plafond.
- Que faire de l'ancien tracteur qui est hors d'usage ?

3. Remboursement Groupama sinistre location 8 rue du stade

Suite au sinistre (inondation) 8 rue du stade, l'assurance Groupama propose le remboursement de 983.60 €.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le remboursement.

4. Décision modificative pour l'achat du nouveau tracteur

DM pour un montant total de 38 000 € : débit au compte 678 (autres charges exceptionnelles), crédit au compte 2182 (matériel de transport) pour l'opération 381 « achat tracteur » en opération d'ordre.

5. Renouvellement contrat PEC

Le Maire indique au conseil que le contrat PEC de l'agent communal se termine le 31 janvier 2023, que le renouvellement est possible pour 6 mois mais dans des conditions de prise en charge bien moins importantes (50% du salaire sur la base de 20h au lieu de 80% actuellement sur 30h). Après concertation, le conseil décide de ne pas renouveler le contrat : 9 voix pour et 1 abstention.

6. Répartition 2022 du fond départemental de péréquation de la taxe additionnelle

L'aide du département pour la commune s'élève à 64 451.67 €, pour un investissement avoisinant les 100 000 €.

Le conseil municipal approuve : 10 voix pour.

7. Partage de la taxe d'aménagement

Pas de changement

8. Contrat de proximité : projet des futurs travaux

Liste des projets :

- Aménagement du devant de la mairie.
- Création d'un parking à la salle des fêtes.
- Construction d'un local associatif.
- Réfection voirie : traversée du bourg RD 146.
- Changement de système de chauffage de la salle des fêtes.
- Achat d'un nouveau tracteur communal.
- Terrain multisports.

Le conseil a retenu 3 projets prioritaires:

- 1^{er} projet : création d'un parking à la salle des fêtes
- 2^{ème} projet : construction d'un local associatif
- 3^{ème} projet : terrain multisports

9. Compte rendu des commissions

- Commission de sécurité de la Pitchouli : Didier Gervreau
- Ecole : Julie Kahn
- SYMBAS : Didier Gervreau
- SIVU : Julie Kahn
- SIVOS : Didier Gervreau et Julie Kahn
- AG Anciens Combattants : Nadine Jeanneaud
- Action sociale et départementale : Véronique Lauret
- Pompiers cérémonie de passation de pouvoir : Christian Largeau

Questions diverses :

- Depuis le 1^{er} Janvier 2018, la formation AIPR (*autorisation d'intervention à proximité des réseaux*) est devenue obligatoire. L'agent communal doit suivre cette formation. La prochaine session est prévue le 23 janvier 2023 à Guitinières.
- Compte rendu des interventions de la gendarmerie : infractions et délits en hausse sur la commune.
- Aire de jeux : subvention accordée 5624.10€, soit 45% du prix HT.
- Commission sécurité de la salle des fêtes : suite au reclassement en catégorie 5 de la salle des fêtes, les contrôles seront allégés. Toutefois, prévoir des contrôles réguliers par un électricien et un plombier.
- Commande de fournitures et pose de plaques inox sur les portes de service de la cuisine de la salle des fêtes.
- Le bâtiment derrière la gare (route de chez Perroteau) aurait été partiellement construit sur le domaine public, la régularisation est en cours.
- Nouvelle association « Autrement Soi » demande l'utilisation de la salle des aînées 1 à 2 fois par semaine.
- Invitation pour planter un arbre de paix à Clion, la commune de Mosnac était représentée.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur Le Maire clôture la séance à 23h15.

Prochaine réunion le jeudi 2 février 2023 à 20h30.

Travaux programmés sur la Seugne par le Syndicat Mixte du Bassin de la Seugne (SYMBAS) en 2023

Lors de l'état des lieux et du diagnostic de terrain mandaté par le Syndicat Mixte du bassin de la Seugne (SYMBAS) et réalisé par le bureau d'études SEGI-PCM en 2016, il a été recensé plusieurs tronçons de cours d'eau très artificialisés par les travaux hydrauliques réalisés dans les années 1980.

En effet, les travaux hydrauliques des années 1980, ayant eu lieu lors du remembrement, consistaient à drainer les terres en rectifiant le tracé naturel des cours d'eau. Ainsi la Seugne et ses affluents ont subi de lourds travaux d'aménagement ayant pour objectif de canaliser les eaux et d'augmenter les vitesses d'écoulement en réduisant la sinuosité de son tracé naturel.

Le SYMBAS a fait le choix de renaturer plusieurs portions de la Seugne. Un arrêté préfectoral autorise la réalisation des travaux sur le plan réglementaire.

Ainsi en 2023, trois secteurs seront réaménagés sur les communes de Mosnac, Fléac et Saint Grégoire d'Ardenne.

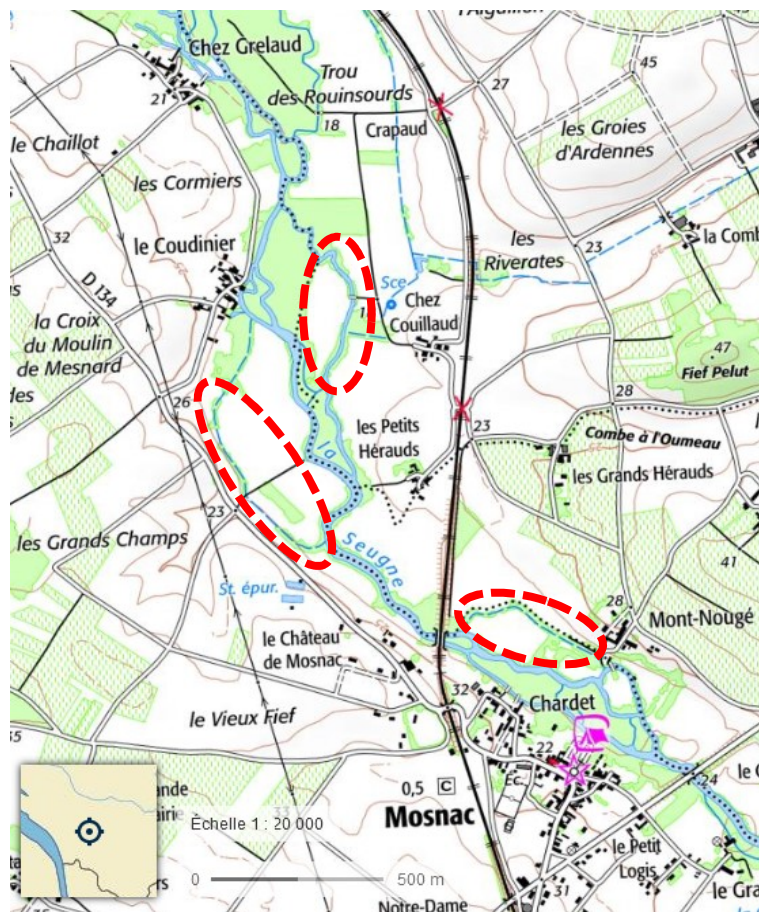
Les objectifs sont multiples :

- Diversifier les écoulements => Favoriser la dynamique du cours d'eau ;
- Augmenter le brassage de l'eau ; Permettre une augmentation de l'Oxygène => Gain en autoépuration et meilleure qualité de l'eau ;
- Favoriser une biodiversité locale (faune piscicole et végétaux aquatiques) en améliorant les habitats ;
- Réduire le pic de crue en augmentant la sinuosité du cours d'eau => Amélioration de la recharge de la nappe.

Pour l'aménagement situé au sud de Coudinier (voir vue aérienne ci-après), la technique de restauration consiste à remettre en eau l'ensemble du bras qui est déconnecté de la Seugne et à redynamiser les écoulements d'amont en aval.

En pratique, les travaux consistent à :

- Supprimer les obstacles actuellement gênants situés en amont (buse située en amont).
- Reconnecter le bras à la Seugne (en amont).
- Effectuer un terrassement à une cote permettant l'écoulement de l'eau (curage vieux fond / vieux bord).
- Réaménager une passerelle d'accès.



Vue aérienne « secteur Coudinier »

En ce qui concerne les travaux situés à « Mont-Nougé », le bras situé derrière le moulin est totalement ensasé et comblé.

La technique de restauration consiste à remettre en eau l'ensemble du bras qui est déconnecté de la Seugne et à redynamiser les écoulements d'amont en aval.

Ces opérations se dérouleront en septembre et octobre 2023. Ce calendrier permet notamment de limiter les impacts sur le cycle de vie de la faune et de la flore locale, en raison notamment du classement en zone Natura 2000 de la vallée de la Seugne.

Pour plus d'informations sur le SYMBAS, vous pouvez vous rendre sur le site internet :

<https://www.symbas.fr/>



Boîte à livres

Les agents communaux ont installé une boîte à livres sur le mur de la mairie.

Cette boîte est à votre disposition, vous pouvez prendre et/ou déposer des livres, bandes dessinées, livres pour enfants...



Coup de foudre sur l'église :

Le 15 août 2022, l'église a été victime de la foudre, occasionnant des dégâts électriques, de toiture et la chute de la croix en pierre.

Une déclaration a été faite et des réparations vont être réalisées dans les mois à venir.



La mairie s'est fait une beauté

Par souci d'économie d'énergie, la porte d'entrée de la mairie ainsi que les fenêtres de la salle du conseil municipal ont été remplacées cet été .

Cérémonie du 11 novembre 2022

Comme chaque année, l'association Intercommunale des Anciens Combattants et Prisonniers de Guerre a organisé les cérémonies commémoratives sur les communes de Mosnac, St Grégoire d'Ardennes, St Georges d'Antignac et Clion.

Lors de la cérémonie à Mosnac, Mr Le Maire a remercié de leur présence les porte-drapeaux, les enseignants, les membres du Conseil Municipal ainsi que l'ensemble de la population qui s'était déplacée.

Un vin d'honneur a été offert par la Municipalité de Saint Georges Antignac.



Cadeaux pour nos aînés

La commune de Mosnac a offert à nos plus anciens pour les fêtes de fin d'année des coffrets cadeaux comprenant des biscuits, pains d'épices, bouteille de vin, chocolats, foie gras, plusieurs terrines ...

La distribution a été effectuée début décembre par les conseillers municipaux au domicile des personnes concernées.



Ecole de Mosnac

Cette année, l'école de Mosnac accueille 41 élèves dont 9 GS, 11 CP, 14 CE1 et 7 CE2 .

Nous avons commencé l'année avec un projet poney. Chaque classe a bénéficié de 5 séances au centre équestre de Favières. Nous remercions les parents qui ont pu se libérer pour nous accompagner lors de ces séances.

En décembre, la compagnie « Planète Mômes » est venue nous présenter le spectacle « La folle vadrouille de Noël ». Nous remercions la municipalité qui a mis la salle des fêtes à notre disposition pour cette représentation.

Nous avons fini l'année avec le traditionnel goûter de Noël . Au pied du sapin (gracieusement offert par le comité d'animation de Mosnac), les enfants ont pu trouver un CD du spectacle ainsi que des jeux pour la récréation.

La nouvelle année commence quant à elle avec sa galette et sa couronne !!



Merci aux associations

Nous remercions toutes les associations de la commune pour leur engagement et leur dévouement, proposant diverses activités, sorties, rassemblements pour dynamiser notre commune. Vous trouverez la liste des associations page 20.



Sapin de la mairie

*Un merci particulier à l'association
Mosnac Animation qui a offert à la mairie
et à l'école des sapins de Noël.*



Sapin de l'école

Etat civil

Dans le cadre du **R**èglement **G**énéral sur la **P**rotection des **D**onnées, il est nécessaire d'avoir le consentement des personnes dont le nom est publié dans la rubrique Etat Civil.

Sans cet accord, nous ne pouvons les nommer.

NAISSANCES



BIGAS Milan, le 13 août 2022

PARIS AGUERRE Constance, Charlotte, Marie, le 23/12/2022.

MARECHAL BERLUREAU Julyan, Laurent, Stéphane, le 28/12/2022.



MARIAGE

BOUTEVILLE Éric et DUPEUX Florence, mariés le 14/07/2022.

PARIS Maxime et AGUERRE Loréva, mariés le 13/08/2022.

DECES



GUILLON Gérald, Alban, décédé le 23 septembre 2022, le petit Logis.

PAHUS Denise, décédée le 3 janvier 2023, chez Foi.

TOURNAT Odette, décédée le 3 janvier 2023, le Bourg.

BAUDET Jean, décédé le 4 janvier 2023, le Coudinier.

L'ASSOCIATION AUTREMENT SOI

Vous propose des activités sportives, ludiques et/ou méditatives qui allient le corps et l'esprit.

Vous y trouverez :

De la relaxation Trager© et Mentastiques©

De la Pleine Conscience et de la Méditation

Du funkido (mouvements martiaux et bonne humeur)

De la self-défense mixte et féminine

Ces activités seront dispensées chaque semaine en cours collectifs.

Des ateliers d'approfondissement ou de découverte pourront également être organisés tout au long de l'année.

Des ateliers pour enfants seront aussi proposés ponctuellement.

Les pratiques se dérouleront les mardis et vendredis et débuteront le vendredi 3 mars, dans la salle des aînés ruraux (derrière la mairie).

Elles seront ouvertes à tout public.

Les horaires restent à définir et dépendront de la discipline.

Nous vous donnons RDV à notre séance découverte

le samedi 18 février, de 10 à 12h et de 14 à 16h.

Renseignements et inscriptions auprès de

Arlette LINARD (Trager et Pleine Conscience) 06 22 71 59 68

Jérôme NADAUD (Funkido et Self-défense) 06 38 55 92 16

TEMPS'DANSES 17

Association Sportive Temps'Danses17

- Samedi 28 janvier 2023 : Comédie musicale « 1789 » au Cinéma de St Genis. Ouverture des portes 20h et début du spectacle 20h30.
- Dimanche 29 janvier 2023 : Comédie musicale « 1789 » au Cinéma de St Genis. Ouverture des portes 14h30 et début du spectacle 15h.
- Samedi 11 mars 2023 : Concert Tapas et soirée Dansante à Clion.
- Dimanche 2 avril 2023 : Marche de 6 et 10 kms. Départ du lycée agricole de St Antoine.
- Vendredi 9 et samedi 10 juin 2023 : spectacle de fin d'année.

Nous sommes 200 adhérents, de 4 à 78 ans, cette saison et nous nous mobilisons pour œuvrer pour le tissu associatif et le milieu rural pour que chacun trouve sa place. Les cours au Gymnase de St Genis sont toujours ouverts.

Sandra GERVREAU, éducatrice sportive au 06 81 39 91 36

MOSNAC ANIMATIONS

MOSNAC ANIMATIONS

Comme chaque année, notre brocante du 15 août a fait son plein d'exposants et de chineurs.

Le traditionnel repas moules frites est toujours autant aimé.

La 6ème fête Médiévale du 10 et 11 septembre était chaleureuse, les promeneurs ont profité des animations médiévales et des exposants ; les dessins des enfants deviennent de plus en plus beaux, à cette occasion nous remercions la Directrice et l'institutrice de l'école de MOSNAC.

Les concours de belote du 25 juin et 22 octobre se sont déroulés dans une bonne ambiance, de nombreux joueurs motivés étaient présents.

Nous avons dû annuler la soirée beaujolais et le repas de Noël faute de participants.

Le marché de Noël du 11 décembre, « c'était une première pour notre Association », l'atmosphère était conviviale et festive ; de jolis objets fabriqués par les artisans ont ravi les visiteurs. Le père Noël et le maquilleur ont comblé les enfants.

PROCHAINES MANIFESTATIONS à MOSNAC.

Repas de ST.Valentin : samedi 18 février 2023 à 20h30, avec réservation, salle des fêtes de MOSNAC.

Fêtes de Pâques : du 7 au 10 avril 2023.

Concours de Belote : samedi 22 avril 2023 à 14h30, sans réservation, salle des fêtes de MOSNAC.

Troc Plantes : samedi 20 mai 2023 de 7h à 18h, parking salle des fêtes de MOSNAC.

Thé dansant : jeudi 15 juin 2023 à 14h, salle des fêtes de MOSNAC.

VOYAGES :

Samedi 7 Janvier 2023 (DANCHARIA)

Samedi 4 Février 2023 (COL D'IBARDIN)

Samedi 4 Mars 2023 (DANCHARIA)

Samedi 1er Avril 2023 (COL D'IBARDIN)

Samedi 6 Mai 2023 (DANCHARIA)

Samedi 10 Juin 2023 (COL D'IBARDIN)

Départs 5H30, participation 31€.

Réservation auprès d'Annie BOUYER, tel : 05 46 70 49 99 ou 07 70 68 78 89.



Toute l'équipe de MOSNAC ANIMATIONS vous souhaite une très belle année 2023.

La Présidente : Chantal LEFRANC.

Photos du marché de Noël



ASSOCIATION ATTELAGE SERVICES LOISIRS

Cher(e)s lecteurs (trices) du petit journal,

Tout d'abord, au nom de l'association Attelage Services Loisirs, je vous présente les vœux les meilleurs possibles pour cette année 2023. Puisse-t-elle vous apporter la joie, la paix et mille petits bonheurs qui rendent la vie sereine dans notre commune de Mosnac sur Seugne

Un petit bilan :

L'actualité, qui impacte durement les prix des énergies, nous épargne un peu plus que d'autres activités. Nos chevaux ne subissent que très peu les variations des prix du pétrole, nous ne leur avons pas dit qu'il y avait la guerre en Ukraine...mais Chuuut !

Nous subissons malgré tout quelques augmentations lorsque nous passons à la pompe à St Genis quand les cuves ne sont pas vides. Et les bottes de foin ont vu leur prix augmenter également, mais plus pour des raisons de météo.

Nous avons restreint nos déplacements en 2022, honorant surtout nos engagements avec nos donneurs d'ordre habituels, qui ont accepté, avec le sourire, quelques légères augmentations. C'est ainsi que nous avons porté les couleurs de Mosnac jusque dans le Médoc ou vers Cognac, Chaliers, en participant à des portes ouvertes, des mariages, sans oublier le transport du père Noël.

Et en 2023 ?

Cette année va commencer comme chaque hiver par des travaux d'entretien du matériel roulant. Cette tâche est toujours difficile car nous n'avons toujours pas de local couvert. Si tel était le cas, nous pourrions entamer la restauration de quelques calèches anciennes et ainsi intéresser un public plus large motivé par le patrimoine. Alors faites passer le message, si vous connaissez un lieu couvert qui pourrait nous accueillir, contactez-nous...Merci.

Puis, le 10 février au soir, nous tiendrons notre assemblée générale à Mosnac. Elle est ouverte à tous, adhérents ou non, curieux de toute nature. Prévenez-moi un peu avant pour des raisons de logistique. Les bénévoles se font rares, amateurs de chevaux et d'attelage, venez nous rencontrer à cette occasion et pourquoi pas, goûter aux joies d'une promenade aux beaux jours en calèche en val de Seugne.

Notre but associatif n'est pas de faire des prestations défrayées, mais bien de faire connaître l'attelage de randonnée et de le mettre à la portée du plus grand nombre sans concurrencer les professionnels du secteur. Nous pouvons participer à des journées patrimoine ou nature, scolaires ou associatives ; responsables ou animateurs, enseignants contactez moi au 06 08 74 70 79.

A bientôt peut-être, et portez-vous bien !

La présidente, Brigitte Ayraud



Bonjour à tous,

Très belle année 2023 !

Et voilà, une nouvelle année qui commence pour l'Association des Parents d'Elèves du RPI !!! Une année riche en animations et événements.

Mais pour le moment, voici un petit retour sur ce qui s'est passé :

- Vente de gâteaux devant les écoles aux vacances de la Toussaint : encore beaucoup de succès pour les gâteaux fait maison ! Merci aux parents pâtissiers, aux parents vendeurs et aux enfants acheteurs !!
- Range ta chambre du 13 novembre : succès mitigé pour cette journée... il y avait suffisamment d'exposants, mais les visiteurs ont été plus timides...
- Les ateliers des lutins: tous les mercredis du mois de novembre, les enfants ont participé à des ateliers pour confectionner les objets à vendre pour le marché de Noël de Clion: ces ateliers ont réuni à chaque fois une douzaine d'enfants.
- Le marché de Noël de Clion: presque toutes les créations ont été vendues !!! Merci aux visiteurs et à l'organisation !
- Emballage des cadeaux au centre Leclerc de Jonzac : pendant 2 week-ends, les parents volontaires se sont relayés au centre Leclerc de Jonzac pour emballer les cadeaux.
- Tombola de Noël: grand succès pour la tombola de Noël , vous avez peut-être d'ailleurs eu la visite de petits vendeurs dans vos rues! merci à tous d'avoir acheté des cases ou des feuilles entières pour certains, d'avoir participé avec des dons et pour d'autres encore d'avoir cherché et cherché encore des partenaires ! tout ceci a permis de vendre 129 feuilles. L'année prochaine, on dépasse les 130 feuilles !!!

Voilà pour ces 4 premiers mois.

Et maintenant, place au programme de janvier à juillet 2023:

- Le samedi 25 février : Carnaval ! déambulation déguisée dans les rues de Clion puis repas choucroute et soirée dansante !!
- Pâques : méga chasse à l'œuf (date à définir)
- Après-midi jeux de société (date à définir)
- Fête de fin d'école (date à définir)

Encore un riche programme en perspective!

Nous espérons toujours que vous serez nombreux à rejoindre cette association ! Une heure par ci, une heure par là. Il y'a toujours besoin de bras et d'idées, tout ça dans une ambiance conviviale !!!

Vous pouvez nous joindre et retrouver nos actualités sur

Facebook: APE Saint Clionac

Email: apesaintclionac@gmail.com

A très bientôt et encore très bonne année 2023 !!

Hélène Lebray, présidente de l'APE Saint Clionac



AICA MOSNAC

Bonjour à tous,

L'effectif chasseur sur notre AICA pour cette saison 2022/2023 est de 54 chasseurs dont deux jeunes qui ont réussi leur examen avec succès, Maxime et Tom. Comme récompense, le bureau a décidé de leur offrir la carte de chasse pour cette saison.

Nous avons reçu de la part de la FDC17 90 faisans Mandchourie (gratuit) dans le cadre de l'opération faisan de repeuplement.

Afin de pouvoir réguler les prédateurs, conformément aux articles 6 et 7 de l'arrêté du 24 mai 1984 délivré par la Fédération Départementale des Chasseurs de la Charente-Maritime, vu l'arrêté préfectoral du 04/01/2010, je suis agréé comme piégeur, sous le N°17-2071 pour une durée illimitée.

J'ai également obtenu l'attestation de remise à niveau décennale sécurité le 18/05/2022, pour une durée de 10ans.

Bonne année à tous !

Le président, Francis Bodin



► *Date des Repas « Grillades »*

Lieu : Salle des Fêtes de Mosnac à 20 H 00.

📅 03 Décembre 2022

📅 04 Février 2023

Prix : Chasseur AICA et épouse : 15 €/Personne

Non Chasseur : 20 €/Personne

► *Banquet*

Lieu : Salle des Fêtes de Mosnac à 20 H 00.

📅 25 Mars 2023

Prix : 25 €/Personne



Inscriptions auprès :

📞 Président : 05-46-70-44-53 ou 06-82-06-73-61

📞 Trésorier : 05-46-49-82-49 ou 06-70-11-08-12

Listes des associations de la commune

<u>AICA</u> Président : Bodin Francis fm.bodin@orange.fr	<u>APE ST Clionac</u> Présidente : Hélène Lebray apesaintclionac@gmail.com
<u>DONNEURS DE SANG</u> Secrétaire : Martine Boucault m.boucault@yahoo.fr	Attelages services loisirs Présidente : Ayraud Brigitte 06.08.74.70.79
<u>TEMPS'DANSES 17</u> Présidente : Gervreau Sandra asso-tempsdances17@orange.fr	<u>Anciens combattants</u> Président : Mr Girard Xavier girard.xavier2@wanadoo.fr
Patrimoine Environnement Présidente : Del Zotto Nicole 05.46.70.46.47	<u>Mosnac animations</u> Présidente : Lefranc Chantal chantal.lefranc@sfr.fr
<u>FNATH</u> Présidente : Mme Bertrand 05.46.70.43.34	<u>Au grès des armes</u> Président : Chevalier Guy 06.66.15.83.48
Union sportive Val de Seugne Président : Acquier Sylvestre Acquier.sylvestre@free.fr	<u>Interclub Aînés Ruraux</u> Président : Cayuela Francois Mairie St Georges Antignac
<u>Théâtre</u> Présidente : Gold Tania herbtanigolds@gmail.com	<u>Autrement Soi</u> Présidente : Linard Arlette autrementsoi@etik.com

Petits rappels :

Une benne à vêtements est à votre disposition à côté de l'atelier. Il y a encore trop de personnes qui mettent des vêtements dans les bacs jaunes, ce qui empêche la collecte d'être effectuée.

Plusieurs Bennes à verre sont disponibles sur la commune. Nous vous remercions de déposer le verre à **l'intérieur** de ces bennes (non à coté).

Si elles sont pleines, merci de différer votre dépôt. Elles sont vidées tous les 15 jours environ.



ho ho ho !!! **FLASH info** du Père Noël

**les bonnes résolutions pour
bien commencer la nouvelle année !**

BACS JAUNES QUI DÉBORDENT ?

Déposez vos cartons bruns en
déchèterie.

**C'est gratuit pour les particuliers
ET LES PROFESSIONNELS.**



à déposer en **Déchèteries***

- ~ Sapins
ou sapins artificiels
- ~ Guirlandes électriques
- ~ Boules et guirlandes de Noël
- ~ Les filets de sapin
- ~ Les vieux jouets et appareils
électriques
- ~ Polystyrène
- ~ Piles et batteries usagées
- ~ La bourriche d'huîtres
en bois, cageots...

*en plus des consignes habituelles

à déposer dans les **sacs jaunes***

- ~ Papiers cadeaux
- ~ Boîtes et alvéoles de
chocolat
- ~ Emballages plastique
- ~ Petits cartons

*en plus des consignes habituelles

à déposer dans les **bornes à vêtements**

Le tout propre et
mis en sac fermé

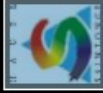
- ~ Vêtements
- ~ Chaussures attachées
par paire
- ~ Linge de maison



UN DOUTE POUR TRIER ?
« Guide de tri » de CITEO



Retrouvez l'ensemble des consignes de tri sur
www.haute-saintonge.org/dechets/lescollectes
pour télécharger le guide du tri



CALENDRIER 2023 DES COLLECTES

MOSNAC

ORDURES MENAGERES
à partir de 4h

SACS JAUNES
à partir de 4h

FERIE non collecté

Retrouver toutes les informations sur
<https://www.haute-saintonge.org/dechets/gestion-des-dechets>

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
1 D	1 M	1 M	1 S	1 L	1 J	1 S	1 M	1 V	1 D	1 M	1 V
2 L	2 J	2 J	2 D	2 M	2 V	2 D	2 M	2 S	2 L	2 J	2 S
3 M	3 V	3 V	3 L	3 M	3 S	3 L	3 J	3 D	3 M	3 V	3 D
4 M	4 S	4 S	4 M	4 J	4 D	4 M	4 V	4 L	4 M	4 S	4 L
5 J	5 D	5 D	5 M	5 V	5 L	5 M	5 S	5 M	5 J	5 D	5 M
6 V	6 L	6 L	6 J	6 S	6 M	6 J	6 D	6 M	6 V	6 L	6 M
7 S	7 M	7 M	7 V	7 D	7 M	7 V	7 L	7 J	7 S	7 M	7 J
8 D	8 M	8 M	8 S	8 L	8 J	8 S	8 M	8 V	8 D	8 M	8 V
9 L	9 J	9 J	9 D	9 M	9 V	9 D	9 M	9 S	9 L	9 J	9 S
10 M	10 V	10 V	10 L	10 M	10 S	10 L	10 J	10 D	10 M	10 V	10 D
11 M	11 S	11 S	11 M	11 J	11 D	11 M	11 V	11 L	11 M	11 S	11 L
12 J	12 D	12 D	12 M	12 V	12 L	12 M	12 S	12 M	12 J	12 D	12 M
13 V	13 L	13 L	13 J	13 S	13 M	13 J	13 D	13 M	13 V	13 L	13 M
14 S	14 M	14 M	14 V	14 D	14 M	14 V	14 L	14 J	14 S	14 M	14 J
15 D	15 M	15 M	15 S	15 L	15 J	15 S	15 M	15 V	15 D	15 M	15 V
16 L	16 J	16 J	16 D	16 M	16 V	16 D	16 M	16 S	16 L	16 J	16 S
17 M	17 V	17 V	17 L	17 M	17 S	17 L	17 J	17 D	17 M	17 V	17 D
18 M	18 S	18 S	18 M	18 J	18 D	18 M	18 V	18 L	18 M	18 S	18 L
19 J	19 D	19 D	19 M	19 V	19 L	19 M	19 S	19 M	19 J	19 D	19 M
20 V	20 L	20 L	20 J	20 S	20 M	20 J	20 D	20 M	20 V	20 L	20 M
21 S	21 M	21 M	21 V	21 D	21 M	21 V	21 L	21 J	21 S	21 M	21 J
22 D	22 M	22 M	22 S	22 L	22 J	22 S	22 M	22 V	22 D	22 M	22 V
23 L	23 J	23 J	23 D	23 M	23 V	23 D	23 M	23 S	23 L	23 J	23 S
24 M	24 V	24 V	24 L	24 M	24 S	24 L	24 J	24 D	24 M	24 V	24 D
25 M	25 S	25 S	25 M	25 J	25 D	25 M	25 V	25 L	25 M	25 S	25 L
26 J	26 D	26 D	26 M	26 V	26 L	26 M	26 S	26 M	26 J	26 D	26 M
27 V	27 L	27 L	27 J	27 S	27 M	27 J	27 D	27 M	27 V	27 L	27 M
28 S	28 M	28 M	28 V	28 D	28 M	28 V	28 L	28 J	28 S	28 M	28 J
29 D	29 M	29 M	29 S	29 L	29 J	29 S	29 M	29 V	29 D	29 M	29 V
30 L	30 J	30 J	30 D	30 M	30 V	30 D	30 M	30 S	30 L	30 J	30 S
31 M	31 V	31 V	31 L	31 M	31 J	31 L	31 J	31 D	31 M	31 D	31 D

Les aides du département aux personnes âgées et aux personnes handicapées



Aide
Personnalisée
Autonomie

Aide à
l'hébergement

Aide-
ménagère

Prestation de
Compensation
du Handicap

Autres
aides

Les dossiers de demandes d'aides et des guides d'information sont à votre disposition au secrétariat de la mairie.

Coordonnées de la Délégation territoriale de haute Saintonge :
Résidence Philippe
Bâtiment C
Route de Mosnac
CS 50088
17503 JONZAC Cedex
Tel : 05 46 39 60 24

Les dangers du monoxyde de carbone (CO)

Le monoxyde de carbone est un gaz dangereux qui peut être mortel. Il ne sent rien et ne se voit pas.

Aérez
au moins
10 min.
par jour



Faites
vérifier et
entretenir :
chaudières et
chauffages chaque
année avant
l'hiver



Utilisez
dehors :
appareils de cuisson
(brasero, barbecue)
et groupes
électrogènes



Respectez
le mode d'emploi
des appareils
de chauffage
et de cuisson

Vous êtes chasseur ? n'attendez pas pour créer votre compte dans le SIA !



**AU 1^{ER} JUILLET 2023, IL SERA TROP TARD POUR
CONSERVER VOS DROITS À DÉTENIR VOS ARMES.**

La création d'un compte personnel dans le SIA, une démarche simple
sur le site : <https://sia.interieur.gouv.fr>

Qu'est ce que c'est ? A quoi ça sert ?

Depuis le 8 février 2022, le Système d'Information sur les Armes (SIA) est la nouvelle application de gestion des armes déployée par le Ministère de l'Intérieur. Le SIA remplacera à terme l'application actuelle Agrippa (registre informatisé des possesseurs d'armes). Aussi, pour détenir une arme, vous devrez vous créer un compte personnel.

LA CRÉATION D'UN COMPTE PERSONNEL EST DÉSORMAIS OBLIGATOIRE POUR ACHETER, VENDRE OU RÉPARER UNE ARME.

Ce compte personnel vous donne accès à votre râtelier numérique, c'est-à-dire à l'inventaire des armes que vous possédez et vous permet d'effectuer vos démarches depuis chez vous.

La nouvelle application SIA offre de nombreux avantages

- 1 Dématérialiser**
 - . Vos démarches administratives pourront être réalisées depuis votre espace personnel : changement d'adresse, achat/vente d'arme, demande d'information auprès de l'administration, etc.
- 2 Simplifier**
 - . Délivrance d'une autorisation globale d'armes valable 5 ans (suppression d'une autorisation délivrée aujourd'hui pour chaque arme de catégorie B)
 - . Suppression du récépissé de déclaration
 - . Création de votre carte européenne d'armes à feu
 - . Vérification automatisée de la validité de vos documents
- 3 Sécuriser**
 - . Traçabilité des armes en temps réel
 - . Contrôles automatisés pour s'assurer que chaque détenteur est apte à détenir des armes
 - . Interconnexion du SIA, avec les systèmes d'information des fédérations (chasse, tir, ball-trap, ski/biathlon)

Créer votre compte en 3 étapes

1

AVANT DE VOUS CONNECTER POUR CRÉER VOTRE COMPTE PERSONNEL SIA

- Scanner sur une page les documents nécessaires à l'ouverture du compte
 - Votre pièce d'identité
- Carte nationale d'identité, passeport ou titre de séjour, en cours de validité
- Votre permis de chasse



- Scanner le justificatif de domicile de moins de trois mois



2

CONNECTION AU SITE INTERNET <https://sia.interieur.gouv.fr>

- Rubrique création de compte
 - Importer à chaque étape
- La pièce d'identité, le permis de chasser, préalablement scannés sur une page
- Importer le justificatif de domicile scanné au préalable
- Valider la première partie de cette création de compte

3

FINALISATION DE VOTRE COMPTE PERSONNEL SIA

- Consultez votre boîte mail
 - Vous recevrez un mail pour finaliser votre démarche (création d'un mot de passe...)
- Validez IMPÉRATIVEMENT la création de votre compte dans les 48h

➤ Disposer d'une adresse mail personnelle

Elle est obligatoire pour chaque détenteur d'armes. L'administration communiquera avec vous à l'aide de cette adresse.

INFORMATION ÉLU #PRÉSENTSPOURLESÉLUS Commune de : 17250 MOSNAC

Période P-I : 01 / 2021 à 11 / 2021
 Période P : 01 / 2022 à 11 / 2022

<a href="http://wiki:



INTERVENTION

	P-I	P
Nombre total d'interventions	32	50
Dont différends Violences intrafamiliales	3	2
Dont accidents de circulation routière	6	9
Dont rapages	0	1
Dont divagations	0	0
Dont ivresses publiques et manifestes	2	1



SÉCURITÉ ROUTIÈRE	P-I	P
Nombre total d'infractions	12	23
Dont infractions stupéfiants- Alcool	3	9
Total heures de sécurité routière	46	88
Nombre d'accidents corporels	2	0
Nombre de Tués	0	0
Nombre de Blessés	5	0



DÉLINQUANCE

	P-I	P
Nombre total d'atteintes aux biens	5	12
Dont Cambriolages	1	4
Dont Vols liés aux véhicules	0	3
Destructions et dégradations	1	1
Dont dépôt d'ordures ou déchets	1	0



PRÉVENTION

	P-I	P
Actions de prévention en heures / gendarmerie	0	0

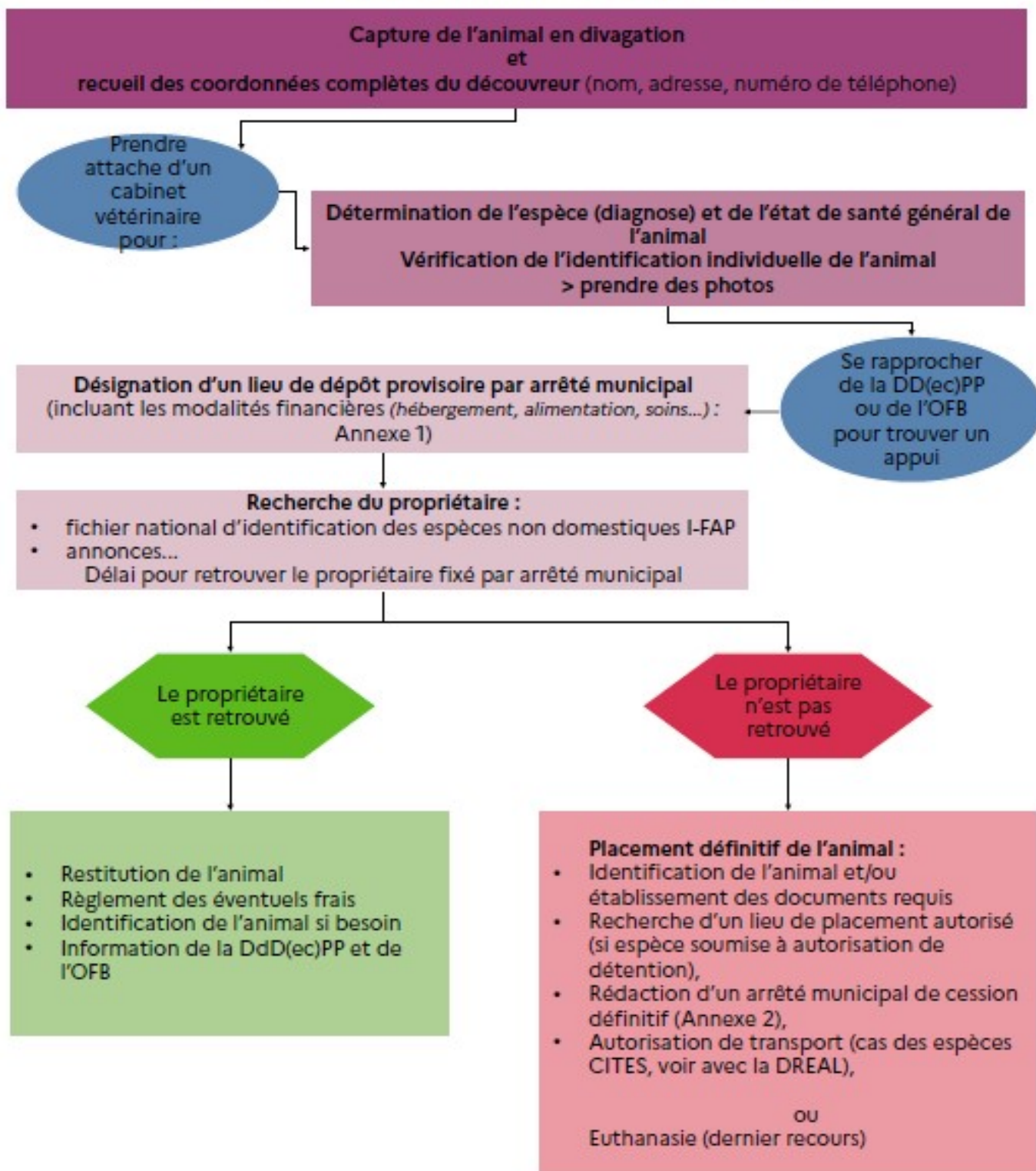


PRÉSENCE

	P-I	P
Total heures / gendarmerie sur la commune	266	430



Découverte d'un animal sauvage « exotique » trouvé errant ou abandonné : Modalités pratiques de prise en charge par les mairies



Contacts utiles :

Direction Départementale de la Protection des Populations (DDPP)- 05 46 68 60 00
ddpp@charente-maritime.gouv.fr

Office Français de la Biodiversité (OFB)- 05 46 74 95 20 : sd17@ofb.gouv.fr

DREAL Nouvelle-Aquitaine (site de Poitiers) : cites.dreal-na@developpement-durable.gouv.fr

